

« donnèrent aussi leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le Fort, les autres chez les Jésuites, d'autres chez Monseigneur notre évêque ; les autres chez nous, où nous avions six ou sept familles. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse ville, où l'on posa plusieurs corps de garde. »

On avait conduit les Religieuses chez les Jésuites, où chacune des deux communautés fut logée dans des appartements séparés du grand bâtiment de ces Pères ; dans la cour étaient encore cabanées les familles chrétiennes Huronnes et Algonquines : de cette sorte, tous se trouvaient environnés de bonnes murailles et comme dans un Fort. Le lendemain matin, on ramena les Religieuses à leur communauté respective, et l'on en usa de même pendant huit jours, depuis le mercredi 18 mai jusqu'au 26, veille de la Fête-Dieu ; c'est-à-dire, que le soir, une heure avant le coucher du soleil, on les amenait à la maison des Jésuites, et de là on les reconduisait le matin chez elles, quand il était grand jour. Cependant, après qu'on eut fait la visite du monastère des Ursulines, on jugea que ces précautions étaient excessives et que les Religieuses pouvaient y demeurer en sûreté. On continua néanmoins d'y faire la garde, en attendant que l'on eût reçu des nouvelles des Trois-Rivières ou de Villemarie, que l'on croyait être assiégés. Des patrouilles circulaient autour des monastères durant la nuit, et à tout moment les sentinelles criaient : « Qui vive ? » ce qu'on faisait aussi dans tout Québec ; et cette précaution fût cause que les Iroquois comme on l'apprit de quelques-uns d'eux après les avoir faits prisonniers, n'osèrent pas mettre le feu aux maisons, voyant que chacun y était sur ses gardes.

Une honnête veuve, qui s'était retirée à Québec, sortit de là pour aller à sa terre située à six lieues au-dessous, du côté du Petit-Cap. Comme elle y travaillait avec son gendre, sa fille et quatre enfants, tout à coup huit Hurons renégats, fondant sur eux, les font prisonniers et les mettent de force dans leur canot. M. d'Argenson, informé de cet enlèvement, envoie aussitôt un parti d'Algonquins et de Français à la poursuite de ces Hurons perfides. On les atteint ; on fait